

Praticiens hospitaliers à temps plein : Exercice de fonctions - positions (Sous-section 6 de la Section 1 du Chapitre 2 du Titre 5 du Livre 1er de la Partie 6 du CSP)

20/07/2005

PARTIE VI
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SANTÉ
LIVRE 1er
Etablissements de santé
TITRE V
PERSONNELS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
Chapitre II
Praticiens hospitaliers

Section 1 - Statut des praticiens hospitaliers à temps plein
Sous-section 6 - Exercice de fonctions - positions
Paragraphe 1 - Activité et congés

1. Fonctions

2. Formation continue

3. Congés

Paragraphe 2 - Mise à disposition
Paragraphe 3 - Recherche d'affectation
Paragraphe 4 - Détachement

Paragraphe 5 - Détachement temporaire dans un emploi de praticien hospitalier universitaire

Paragraphe 6 - Disponibilité
Paragraphe 7 - Départements d'outre-mer et Saint-Pierre-et-Miquelon